

Cloches qui sonnent, chant du coq... Le maire met en garde les touristes à l'entrée du village

écrit par Jules Ferry | 9 juillet 2019



Dans ce village des Cévennes, des panneaux mettent en garde les touristes de passage. (©Twitter)

Lu sur actu.fr :

Cloches qui sonnent, chant du coq... Le maire met en garde les touristes à l'entrée du village

À Saint-André-de-Valborgne, dans les Cévennes, le maire a installé des panneaux dans son village, pour mettre en garde les touristes contre le bruit des cloches et le chant du coq.

« Attention village français : vous pénétrez à vos risques et périls ».

À Saint-André-de-Valborgne (Gard), dans les Cévennes, le maire Régis Bourelly a installé deux panneaux dans son village, l'un à l'entrée et l'autre à la sortie, pour mettre en garde les touristes de passage. **Sur ses panneaux, l'élu n'y va pas avec le dos de la cuillère :**

Ici nous avons des clochers qui sonnent régulièrement, des coqs qui chantent très tôt, des troupeaux qui vivent à proximité, certains ont même des cloches autour du cou, des agriculteurs qui travaillent pour vous donner à manger. Si vous ne supportez pas ça, vous n'êtes pas au bon endroit.

Les panneaux ont été installés il y a trois mois, dans la perspective des vacances. Ils ont vocation à rester dans le temps. Contacté par *Actu Toulouse*, Régis Bourelly dit avoir le soutien de ses administrés :

Encore l'an dernier, des touristes sont venus râler à cause du bruit des clochers. À midi, cela sonne douze coups. C'est comme cela ! À Paris, personne ne penserait à se plaindre du bruit...

Lire aussi : [Excédé par les plaintes des « urbains », il veut inscrire les bruits ruraux au patrimoine de l'Unesco](#)

« Si les touristes ne sont pas contents, qu'ils passent leur chemin »

Le maire de Saint-André-de-Valborgne l'assume, il n'y a pas de message humoristique sur ces panneaux : *« si les touristes ne sont pas contents, qu'ils passent leur chemin »*.

Pour tous les autres, l'élu local ne tarit pas d'éloges sur le village :

Sinon, nous avons de bons produits de terroir, des artisans talentueux et heureux de vous faire découvrir leur savoir-faire et leur production.

Un autre cas en Lozère

Déjà l'an dernier, une polémique était née en Lozère à la même période. [Les locataires d'un gîte avaient demandé au maire de la commune de décaler l'horaire de sonnerie de la cloche](#). Ces vacanciers parisiens se plaignaient d'être réveillés tous les matins.

Là aussi, le maire du village n'avait pas fait droit à la demande des touristes, ironisant sur ces étranges revendications...

Début juin, c'est une habitante de Hamoir (en Belgique) qui a déposé plainte auprès de la police du Condroz pour tapage nocturne. En cause, [les vaches du pré voisin qui faisaient trop de bruit](#) à son goût...

Voir aussi :
<http://resistancerepublicaine.com/2019/07/05/le-coq-maurice-sera-t-il-pendu-haut-et-court-le-5-septembre-pour-avoir-chante/>